



## 12 septembre : débat dans le cadre du CONCOURS PHILOSOPHER, édition prolongée 2012-2013

### L'indignation est-elle le prêt-à-penser du XXI<sup>e</sup> siècle? Marque-t-elle la fin ou le renouveau du politique?

Dans le cadre de l'édition prolongée 2012-2013 du CONCOURS PHILOSOPHER, la Table de concertation de la formation générale et l'Institut du Nouveau Monde présentent un débat sur les questions « L'indignation est-elle le prêt-à-penser du XXI<sup>e</sup> siècle? Marque-t-elle la fin du politique ou son renouveau? »

Animée par monsieur Michel Venne, journaliste et directeur général de l'Institut du Nouveau Monde, cette activité donnera l'occasion à six membres de la communauté collégiale rosemontoise de faire valoir leur point de vue sur le sujet. Parmi les personnes qui participeront au débat : Benoît Dugas (professeur de français), Denise Courtine (secrétaire à la Direction des affaires étudiantes et des communications), Éliane Laberge (étudiante en Arts visuels et Photographie et présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec), Mira Bérubé (étudiante en Sciences de la nature), Richard Landry (représentant du Syndicat des professeurs) et Sylvain Rousseau (adjoint à la Direction des études).

Soyez des nôtres le **mercredi 12 septembre** prochain, à **12 h 30**, au **Café Show!**

Information : [CARAPH@crosemont.qc.ca](mailto:CARAPH@crosemont.qc.ca)

## Épreuve uniforme de français : samedi 29 septembre 2012

Si vous faites votre demande de diplôme au terme de la session d'hiver 2012, sachez que la réussite de l'*Épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature* (EULEL) est nécessaire pour l'obtention de ce dernier.

Si vous suivez actuellement le cours 601-103-MQ (*Littérature québécoise*), votre inscription à l'Épreuve est automatique.

Exceptionnellement, pour l'Épreuve du 29 septembre, seuls les étudiants qui suivent le cours 601-103-MQ à la session Automne 2012 peuvent être inscrits, et ce, conformément aux recommandations du MELS.

Tous les autres étudiants qui doivent passer l'Épreuve le feront le 19 décembre 2012.

D'excellents outils de préparation à l'*Épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature* (EULEL) sont disponibles au Centre d'aide en français (CAF), situé au local A-494.

Le Secteur du cheminement scolaire

## Le Théâtre Parminou présente *Les Contes de la Richesse*

Mercredi 5 septembre 2012, 13 h, au Café Show

Entrée libre (dans la limite des places disponibles)

*« Nous passons d'un univers où ce qui a vraiment de la valeur n'a pas de prix, pour rentrer dans un autre où ce qui n'a pas de prix n'a pas vraiment de valeur. »*

Patrick Viveret, Rapport *Reconsidérer la richesse*.



Inspiré par cette observation, le **Théâtre Parminou** se penche à son tour sur la question de la richesse. Comment se peut-il que des événements comme une tempête de verglas ou l'effondrement d'un viaduc favorisent la fameuse *croissance économique* de notre produit intérieur brut (PIB) ?

Que penser du fait que nos instruments de mesure pour calculer la richesse ne font aucune distinction entre les revenus de la vente de ce qui sert à guérir et ceux du commerce de ce qui sert à empoisonner, entre ce qui protège la nature et ce qui la détruit, entre ce qui améliore la qualité de vie des gens et ce qui l'appauvrit ?

Deux personnages délutés, deux itinérants à la recherche de la « joie de vivre », Lulu et Baloune, partiront à la quête de réponses. Dans les chemins de traverse qu'ils empruntent, d'autres questions surgiront. Comment se sevrer de cet impétueux besoin de consommer ? Comment se départir de la peur pour libérer notre imaginaire et peut-être inventer une autre économie ?

Une économie plurielle qui dépasse l'unique vision marchande et intègre la dimension sociale et solidaire. Une économie qui place la nature et l'homme au centre de son développement.

Les *Contes de la Richesse* sont une invitation à **quitter l'univers** des « **biens** » pour entrer dans celui des « **liens** ».

Auteur : Maureen Martineau

Mise en scène : Michel Cormier

Équipe de jeu : Réjean Bédard et Hélène Desperrier

Scénographie : Carol Eveno

Durée : 75 minutes

(Source : [www.parminou.com](http://www.parminou.com))

Pour information, adressez-vous au CARAPH (Centre d'aide, de référence et d'animation en philosophie du Collège de Rosemont)

[CARAPH@crosemont.qc.ca](mailto:CARAPH@crosemont.qc.ca)

## Un groupe d'Allemands nous rend visite du 2 au 14 septembre!



C'est avec grand plaisir que le Collège accueille 12 élèves allemands et leur accompagnateur ce matin, début de leur séjour de deux semaines au Québec.

Pour la sixième année consécutive, Marie-France Lemay, enseignante d'allemand au Collège, organise cet échange étudiant en partenariat avec d'autres cégeps. En juin dernier, 12 élèves ayant suivi des cours d'allemand sont allés à Stuttgart, dans le sud-ouest de l'Allemagne, pour parfaire leurs connaissances tant linguistiques que

culturelles. La visite d'un château, de musées tels que celui de Mercedes Benz et de la fabrique de chocolat Ritter Sport, de villes pittoresques comme Tübingen et Heidelberg ainsi qu'un séjour à Munich ont, entre autres, figuré à leur itinéraire.

C'est maintenant à notre tour d'offrir un séjour mémorable à nos partenaires qui visiteront certains quartiers de Montréal et leurs musées, feront une randonnée au Parc du Mont-Tremblant et séjourneront à Québec.

Peut-être les croiserez-vous dans l'un de vos cours! N'hésitez pas à leur lancer un « Guten Tag und Willkommen in Montreal! »

## Début de la saison des Gauloises et Gaulois

Les équipes sportives intercollégiales du Collège ont officiellement commencé leur saison! Venez les encourager à l'occasion de leurs prochaines rencontres!



### Vendredi 7 septembre - Soccer extérieur masculin (division 1)

Les Gaulois affrontent les Indiens du Collège Ahuntsic, à 21 h, au Complexe Sportif Claude-Robillard.

### Jeudi 13 septembre - Flagfootball féminin

Les Gauloises rencontrent les Gladiateurs du Collège Gérard-Godin, à 20 h 30, au parc Eugène Dostie.

### Vendredi 14 septembre – Soccer extérieur masculin (division 1)

Lancement officiel de la saison! Rendez-vous au parc Père-Marquette, à 19 h 30, alors que les Gaulois joueront contre l'équipe du Collège Dawson! Présentation des joueurs, musique et animation sont prévues!

## Rappel important à tous les étudiants âgés de 25 ans et moins

### Vous voulez continuer à bénéficier du tarif réduit de la STM?



Si votre carte OPUS avec photo arrive à échéance à la fin du mois d'octobre 2012, vous devez absolument vous en procurer une nouvelle **avant le 31 octobre 2012**.

Après cette date, votre carte OPUS ne sera plus acceptée. Vous devrez alors payer le tarif régulier (75,50 \$ pour la CAM mensuelle au lieu de 43,75 \$ pour le tarif réduit) jusqu'à ce que vous obteniez votre nouvelle carte OPUS avec photo.

### Pour vous procurer votre carte

- Profitez de la tournée du photographe au Collège, le 16 octobre prochain
- Rendez-vous au Studio photo de la STM, situé au 2020, rue University (station McGill), niveau métro, local B315

### Heures d'ouverture du Studio photo :

Du lundi au vendredi : de 11 h 30 à 18 h

Samedi : de 10 h 30 à 17 h

Dimanche : de 10 h 30 à 17 h

Pour plus de détails, consultez le [site web de la STM](#).

## Demande de DEC

Tous les étudiants qui prévoient terminer leurs études collégiales cette session sont priés de se présenter le plus tôt possible au comptoir du Registrariat (local A-209) pour faire leur demande de diplôme.

Pour recevoir votre diplôme, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet.

Le Secteur du cheminement scolaire

## Capsule linguistique

### Élection, scrutin ou suffrage : du pareil au même?

L'ambiance électorale étant encore de mise, il apparaît pertinent de se pencher sur les mots employés pour désigner ce moment crucial de la vie démocratique. Sachez que la plupart des mots que nous utilisons aujourd'hui pour désigner l'acte de voter ont en commun de venir de la Révolution française qui, en instaurant la Première République, contribua à la diffusion de ce vocabulaire auprès de la population.

Le mot **élection** lui-même est assez vieux et possède un sens initial qui le rapproche plus du domaine religieux que du rituel démocratique moderne. Ce mot provient du latin *electium* et il apparaît en français au XII<sup>e</sup> siècle.

On en trouve d'abord la trace dans de nombreux écrits religieux où il désigne les personnes choisies par Dieu « pour l'accomplissement de ses desseins ». C'est pourquoi, dans les Saintes Écritures, on parle d'Israël comme du *peuple d'élection* ou comme du peuple élu. Le mot **élection** servira aussi à nommer, dès le XII<sup>e</sup> siècle, le mode de désignation d'une personne par voie de suffrage pour des postes religieux ou pour l'exercice de fonctions précises au sein de certaines monarchies. Les papes sont élus par un collège de cardinaux, comme le sont certains rois par les nobles qui composent la cour. Nous sommes très loin du caractère plus universel que les **élections** revêtent maintenant.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Révolution française étendra le droit de vote à une fraction beaucoup plus considérable de la population (on parle surtout des hommes ayant atteint la majorité sur le plan légal), rompant ainsi avec le caractère pour le moins exclusif, voire élitiste, que ce mot pouvait revêtir auparavant. On emploie aujourd'hui ce terme autant au pluriel qu'au singulier : on parle d'*une élection générale*, comme on évoque *des élections générales*. L'Office québécois de la langue française reconnaît la validité du singulier et du pluriel, mais on privilégiera le singulier lorsque l'**élection** dont il est question ne concerne qu'un seul poste, d'où le singulier pour des expressions telles qu'*élection partielle* ou *élection présidentielle*. Lorsque l'**élection** est plus large et concerne la nomination de plusieurs personnes, le pluriel est préférable, d'où l'emploi d'*élections générales* pour désigner le renouvellement de l'ensemble de la députation à l'Assemblée nationale.

Le mot **suffrage** est parfois utilisé comme un synonyme d'*élection*, ce qui n'est pas tout à fait exact, même s'il y a bel et bien un recoupement entre les réalités que désignent ces termes. **Suffrage** est apparu dans notre langue à la toute fin du XIII<sup>e</sup> siècle : on pense que ce mot proviendrait du latin classique *suffragum* qui renvoyait au morceau de tesson de poterie qui servait à exprimer un vote. Au Moyen Âge, demander le **suffrage** revient à demander le soutien ou l'aide d'un saint, voire de Dieu. Par extension, **suffrage** aura aussi comme signification, au figuré, le fait de soutenir, d'appuyer ou de favoriser une personne ou une cause, et c'est cette dernière acception qui s'imposera pour désigner « l'acte par lequel on exprime sa volonté ». Avec la Révolution française, l'emploi de ce mot se généralise tout en se spécialisant pour définir le système grâce auquel le vote peut s'exprimer. Ainsi, on parle de *suffrage restreint* (lorsque la participation au scrutin est limitée à une couche de la population) par opposition à un *suffrage universel* (qui accorde à tous le droit de s'exprimer par vote). On parle de *suffrage direct* lorsque les électeurs désignent les élus sans intermédiaire et de *suffrage indirect* pour une élection au second degré, lorsque les électeurs délèguent à un collège de grands électeurs le soin d'exprimer leur volonté (comme c'est le cas pour les élections présidentielles américaines).

Le mot **scrutin** est souvent considéré comme un équivalent d'*élection*, même si ces mots ne sont pas de parfaits synonymes. Le terme **scrutin** aurait fait son apparition en français à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et serait un dérivé du verbe *scruter*. **Scrutin** possédait lui aussi un sens religieux au départ : dans une perspective religieuse, ce mot désignait l'examen des opinions. **Scruter**, c'est d'ailleurs fouiller, explorer pour connaître ce qui n'est pas toujours révélé à tous. Le mot **scrutin**, dans son acception moderne, aura d'abord comme signification « élection ou décision par vote secret ». Ce mot s'imposera dans le vocabulaire plus courant à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et permettra de mieux définir le mode de votation. On parlera d'un *scrutin découvert* ou *scrutin public* lorsque le vote se fait à main levée ou de vive voix et d'un *scrutin couvert* ou *scrutin secret* lorsque le vote s'exprime à l'aide d'un bulletin déposé dans une urne en vue d'un dépouillement ultérieur. On entend souvent l'expression « boîte de scrutin » pour désigner l'urne; sachez toutefois que son emploi est déconseillé dans la mesure où il s'agit d'un calque de l'anglais *ballot box*.

Benoît Dugas et Monik Richard  
Animateurs de la Politique de valorisation de la langue  
CAF (local A-494 ou poste 7352)

## Fantaisies mathématiques

Problème n° 851

Aujourd'hui, à la bibliothèque municipale de Saint-Sauveur, 64 usagers ont emprunté des livres. Il y a deux fois plus de gens qui ont emprunté un roman à sensations fortes qu'un livre de science-fiction. Trois personnes n'ont emprunté qu'une biographie, et 11 ont opté pour un livre de science-fiction et un roman à sensations fortes, mais pas de biographie. Le même nombre de personnes a emprunté une biographie et un roman à sensations fortes, mais pas de livre de science-fiction, et autant de personnes ont emprunté une biographie, un roman à sensations fortes et un livre de science-fiction. Finalement, 21 personnes n'ont pas emprunté de roman à sensations fortes. Il y a une personne de plus qui a emprunté un livre de science-fiction et une biographie que le nombre de personnes qui n'a emprunté qu'une biographie.

1. Combien de biographies ont été empruntées?
2. Combien d'usagers ont emprunté des livres de deux des trois genres?
3. Combien d'usagers ont emprunté des livres des trois genres?
4. Combien d'usagers n'ont emprunté qu'un roman à sensations fortes?

La solution de ce problème sera publiée dans le bulletin *Ici Rosemont* de la semaine prochaine.

**Solution du n° 851** : Assassinat; Infanticide; Homicide; Strangulation; Emprisonnement; Exécution

Sophie Delisle, professeure de mathématiques